



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection générale
des finances

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT DE
DATA SCIENTISTS AU PÔLE SCIENCE
DES DONNÉES

Session 2025

**RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT DE *DATA
SCIENTISTS* AU PÔLE SCIENCE DES DONNÉES**

Session 2025

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT ET DES LAURÉATS DES SESSIONS 2023 À 2025.....	1
1.1. Présentation générale de la procédure de recrutement.....	1
1.2. Lauréats des sessions 2023 à 2025.....	2
2. BILAN DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION.....	2
2.1. Étape 1 : examen des CV et lettres de motivation.....	2
2.2. Étape 2 : test technique à réaliser en ligne.....	3
2.2.1. <i>Présentation</i>	3
2.2.2. <i>Observations du jury</i>	3
2.3. Étape 3 : entretiens.....	4
2.3.1. <i>Entretien technique</i>	4
2.3.2. <i>Entretien de motivation</i>	4
2.4. Étape 4 : entretien final.....	5

1. Présentation générale de la procédure de recrutement et des lauréats des sessions 2023 à 2025

1.1. Présentation générale de la procédure de recrutement

Le pôle science des données, créé en 2019 à l'Inspection générale des finances (IGF), a pour rôle principal d'appuyer les missions de l'IGF sur les sujets quantitatifs.

En pratique, le pôle déploie des méthodes quantitatives innovantes pour répondre à des questions concrètes de politiques publiques dans des domaines aussi variés que la fiscalité, l'environnement, ou la santé. A ce titre, ses membres sont conduits à participer activement à certaines missions de l'IGF. Pour réaliser ses travaux d'évaluation, le pôle a notamment accès à un grand nombre de bases de données détaillées, parmi lesquelles des données fiscales, d'enquête, ou issues de sources administratives. Il est habilité par le Comité du secret statistique à accéder à ces données via le centre d'accès sécurisé aux données.

Ainsi, la procédure de recrutement des *data scientists* :

- ◆ concerne des personnes achevant ou ayant récemment achevé une formation d'excellence dans l'enseignement supérieur et disposant d'une expérience professionnelle pertinente, acquise notamment à travers leurs stages et une éventuelle première expérience professionnelle ;
- ◆ cible des femmes et des hommes ayant fait le choix résolu de devenir agent public sur un poste au cœur de l'action et des politiques publiques.

La procédure de recrutement, qui comprenait quatre étapes détaillées ci-après (cf. annexe 1) a suivi dans l'ensemble les mêmes étapes que toutes les sessions précédentes.

Le nombre de candidatures était très élevé.

Le nombre de candidatures à la session 2025 (au nombre de 204, cf. tableau 1) était nettement plus important qu'en 2024 (+10 %). La session 2025 se caractérise par trois lauréats, contre deux en 2024. Le taux de sélection global de la procédure s'élevait ainsi à 1,5 %.

Enfin, le taux de féminisation initial des candidatures déposées était de l'ordre de 22 % (45 candidates pour 159 candidats). En 2025, deux des trois personnes recrutées au titre de la procédure *data scientist* étaient des femmes, soit 66 % du total.

Tableau 1 : Statistiques de la procédure de recrutement (session 2025)

Phase de la procédure de recrutement	Nombre de candidats	Taux de sélection par phase
Candidatures reçues	204	-
Candidats et candidates ayant passé le test technique	25	12,3 %
Candidats et candidates invités aux oraux	10	40 %
Candidats et candidates invités à l'entretien final	5	50 %
Candidats et candidates recrutés	3	60 %

Source : Jury de sélection.

1.2. Lauréats des sessions 2023 à 2025

Tableau 2 : Lauréats 2025 de la procédure de recrutement

Nom et prénom	Contact (à compter du 01/09/2025)
M ^{me} Mylène Feuillade	mylene.feuilleade@igf.finances.gouv.fr
M ^{me} Léa Dousset	lea.dousset@igf.finances.gouv.fr
M. Aymeric Ducatez	aymeric.ducatez@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

Tableau 3 : Lauréats 2024 de la procédure de recrutement

Nom et prénom	Contact
M. Olivier Pernet-Coudrier	olivier.pernet-coudrier@igf.finances.gouv.fr
M. Adrien Charlet	adrien.charlet@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

Tableau 4 : Lauréats 2023 de la procédure de recrutement

Nom et prénom	Contact
M ^{me} Agathe Rosenzweig	agathe.rosenzweig@igf.finances.gouv.fr
M ^{me} Katia Jodogne-del Litto	katia.jodogne-del-litto@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

2. Bilan de la procédure de sélection

2.1. Étape 1 : examen des CV et lettres de motivation

204 candidatures ont été reçues lors de la session 2025 de la procédure de recrutement *data scientist*. Les candidats présentaient des profils de formation initiale variés, avec une nette prépondérance des écoles d'ingénieur. Les candidats différaient également au regard de leur expérience professionnelle passée et de leurs années d'expérience (parmi les candidats retenus à l'issue de la première étape, 44 % étaient en sortie d'école, 16 % en sortie de doctorat et 40 % étaient des profils confirmés).

Le jury a cherché à maintenir un équilibre dans les profils sélectionnés entre les candidats à dominante *machine learning*, issus principalement d'écoles d'ingénieurs, et ceux formés plutôt à l'économétrie et l'évaluation des politiques publiques, issus le plus souvent d'écoles spécialisées et de formations universitaires. Dans les CV, une attention particulière a été apportée à :

- ◆ l'excellence académique des formations initiales ;
- ◆ la pertinence des expériences précédentes (y compris des stages) : 64 % des candidats retenus pour la première étape du processus avaient effectué au moins un stage dans le secteur public ;
- ◆ la qualité de la lettre de motivation.

Les lettres de motivation ont fait l'objet d'une lecture attentive par le jury et se sont avérées discriminantes pour distinguer deux profils similaires. En particulier, les candidats dont la lettre de motivation, très générique, ne mentionnait pas l'Inspection générale des finances et le pôle science des données, ont été écartés.

2.2. Étape 2 : test technique à réaliser en ligne

Après la présélection des candidatures à partir des CV et lettres de motivation, 25 candidats (dont 9 candidates, soit un taux de féminisation de 36 %) ont été invités à réaliser un test technique, en ligne.

2.2.1. Présentation

Le test technique consistait en la réalisation d'une étude statistique à partir de données fournies aux candidats et la rédaction d'une note de synthèse présentant cette étude. Les bases de données utilisées pour ce test étaient (i) les comptes des collectivités locales, (ii) les consommations énergétiques de certaines communes et (iii) la base permanente des équipements, produite par l'INSEE. Il était demandé aux candidats de mettre en évidence les faits marquants des évolutions de dépenses énergétiques des communes et de tenter de les expliquer par plusieurs méthodes.

L'étude statistique était guidée et comportait trois volets :

- ◆ une analyse descriptive des données ;
- ◆ une analyse des déterminants des phénomènes observés ;
- ◆ la création d'une typologie des unités statistiques étudiées (en l'occurrence des communes).

Le code, écrit au choix en R ou en Python, devait être remis conjointement avec la note de synthèse.

Le test a été conçu de sorte à évaluer les capacités d'analyse, d'économétrie et de *machine learning* des candidats et candidates, de même que leur capacité à prendre en main des bases de données complexes mais fréquemment rencontrées dans la statistique publique. La note permettait d'évaluer la capacité de rédaction et de vulgarisation des méthodes employées.

La durée de travail conseillée pour produire ces livrables était de quatre heures.

2.2.2. Observations du jury

Deux candidates ont abandonné le processus à l'issue du test, faute d'avoir produit un contenu qui leur paraissait satisfaisant.

Dans l'ensemble, les notes produites ont été d'assez bonne qualité. La première partie d'analyse descriptive a été majoritairement traitée avec succès. La deuxième partie, plus ouverte, a permis aux candidats de s'exprimer selon les techniques qui leur étaient familières (régressions linéaires ou autre modèle de *machine learning* explicable). La troisième question a été inégalement traitée, certains candidats ne l'ayant pas traitée du tout.

S'agissant du code, 48 % des rendus étaient écrits en R et 52 % en Python. Les codes rendus par les candidats étaient de qualité et de lisibilité variables. S'il n'était pas attendu un code parfaitement documenté étant donné les contraintes de temps, il est néanmoins de bon aloi de produire un code dont l'organisation est lisible.

Le sujet de cette année nécessitait de recourir à plusieurs bases de données, explicitement mentionnées. L'une d'entre elles ne permettait en réalité pas de répondre aux questions posées pour l'ensemble du territoire (mais uniquement sur les outre-mer et la Corse). Ceci est dû à une mégarde lors de la conception du sujet, et ne visait pas à « piéger » les candidats. Le jury a donc bien évidemment tenu compte de cette difficulté dans son évaluation. De façon générale, les sujets sont conçus pour évaluer les compétences techniques et la façon qu'ont les candidats d'aborder un problème de science des données, plutôt que les résultats obtenus ou la capacité à repérer des pièges.

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT DE DATA SCIENTISTS AU PÔLE SCIENCE DES DONNÉES

Par ailleurs, le jury souligne, à l'attention des futurs candidats et candidates, que les tests techniques peuvent généralement être traités de plusieurs manières et qu'il n'y a pas une seule bonne solution attendue. En revanche, il est essentiel de connaître un certain panel d'outils, qui emprunte aussi bien à l'économétrie qu'au *machine learning*, et de savoir les mobiliser à bon escient.

Par ailleurs, si la durée de travail conseillée était de quatre heures, la plupart des candidats ont trouvé ce délai trop court et ont reconnu avoir investi *a minima* le double de ce temps.

2.3. Étape 3 : entretiens

Sur la base de l'ensemble du dossier : CV, lettre de motivation, rendu du test technique, dix candidats (dont 4 candidates, soit un taux de féminisation de 40 %) ont été invités à la phase d'entretiens.

2.3.1. Entretien technique

Le premier entretien, d'une durée de 30 minutes, se déroulait en présence du responsable adjoint du pôle science des données et de deux *data scientists* de l'équipe. Cet échange avait pour objet d'approfondir certains sujets abordés dans le test technique et de vérifier la maîtrise par les candidats des techniques qu'ils avaient employées. L'occasion était également donnée aux candidats de parler, d'un point de vue technique, d'une de leurs expériences passées (stage ou expérience professionnelle), au cours d'une discussion libre avec le jury.

Les réponses données lors de cet entretien technique ont été dans l'ensemble très satisfaisantes, tant sur le plan de la rigueur technique que sur celui de la vulgarisation des techniques utilisées. Quelques exceptions se détachent toutefois par une faible maîtrise théorique des outils classiques.

Les candidats ont généralement su rendre compte précisément de leurs expériences passées et rendre compréhensibles en peu de temps les principaux points techniques.

Le jury souligne néanmoins, à l'attention des futurs candidats, qu'il est utile de préparer la séquence de questions relatives au poste puisque l'occasion leur est donnée d'en poser.

2.3.2. Entretien de motivation

Le deuxième entretien, également de 30 minutes environ, se tenait en présence d'un inspecteur des finances et de la responsable du pôle science des données. Le but de cet entretien était d'évaluer la motivation des candidats, la cohérence de leur projet de rejoindre l'IGF et leur capacité à s'intégrer au collectif du pôle science des données et du Service.

Les candidats étaient invités d'abord à exposer en quelques minutes leur parcours et les raisons les ayant conduits à proposer leur candidature pour devenir *data scientist* au pôle. Cette courte présentation était par exemple l'occasion pour le jury de poser des questions sur le projet professionnel des candidats, de les interroger sur la manière dont ils s'étaient renseignés sur l'IGF ou encore de les faire réagir sur la façon dont les travaux quotidiens du pôle s'organisent. Les candidats étaient également invités à adresser leurs questions au jury s'ils en avaient.

Les échanges ont généralement été de très bon niveau. Les candidats retenus ont été capables de démontrer à la fois par leur parcours et leur bonne compréhension du métier de *data scientist* à l'IGF une motivation et une capacité d'adaptation remarquables. Les candidats ouverts aux réactions du jury et qui avaient consulté de manière assez détaillée des rapports de l'IGF se sont aussi démarqués.

2.4. Étape 4 : entretien final

Cinq candidats (dont deux candidates, soit un taux de féminisation de 40 %) ont été conviés à cette phase de sélection finale. Cet entretien, en présence de la cheffe du Service de l'IGF et de son adjoint, avait pour objectif d'évaluer l'intérêt et la capacité des candidats et candidates à rejoindre l'IGF, tout en recherchant à compléter les profils actuellement présents au pôle science des données.

L'entretien était organisé selon un échange libre d'une durée de 30 minutes, qui a notamment permis d'évoquer les thématiques suivantes :

- ◆ l'analyse critique des différentes situations professionnelles rencontrées au cours des stages ;
- ◆ les différents postes envisagés en alternative à l'IGF ;
- ◆ l'intérêt pour les politiques publiques et leur évaluation ;
- ◆ les savoir-être acquis au cours de leurs études et de leurs stages ;
- ◆ les centres d'intérêts et engagement personnels.

Les entretiens ont révélé la très grande qualité des candidats qui disposent à la fois de grandes compétences techniques, mais également d'une forte motivation pour travailler dans le champ de l'évaluation des politiques publiques. Le jury ne peut que se réjouir de l'intérêt porté par ce type de profil de grande qualité pour le service public.

ANNEXE

APPEL À CANDIDATURES



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IGF

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

APPEL À CANDIDATURES

pour l'exercice des fonctions de *data scientists*

POURQUOI REJOINDRE L'IGF EN TANT QUE DATA SCIENTIST ?

1. Un positionnement stratégique au cœur de la décision publique

Le Gouvernement fait appel à l'IGF pour lever des obstacles techniques à la conduite des réformes et appuyer, par son expertise, la décision publique. En pratique, l'Inspection réalise des missions :

- ◆ de vérification et d'audit, pour lesquelles elle dispose de pouvoirs d'enquête ;
- ◆ d'évaluation et de conseil, conduites directement pour le compte des ministres commanditaires ;
- ◆ d'assistance auprès d'administrations, de commissions, de personnalités qualifiées ou d'organisations internationales.

Les missions, d'une durée moyenne de trois à quatre mois, offrent une visibilité unique aux membres du Service et leur permettent d'acquérir des compétences appréciées des recruteurs grâce à :

- ◆ des échanges réguliers avec des décideurs publics et privés de premier plan (cabinets ministériels, directeurs d'administration et d'opérateurs, dirigeants d'entreprises, etc.) ;
- ◆ des investigations techniques et sur le terrain pour objectiver les constats, repérer les bonnes pratiques, étayer les analyses et formuler des propositions opérationnelles (~100 interlocuteurs par mission) ;
- ◆ un suivi de la mise en œuvre des propositions formulées.

[Les rapports d'activité annuels](#) de l'IGF présentent de nombreux exemples de missions. En 2024, une centaine de missions ont été lancées. Les principales thématiques étaient :

- ◆ les finances publiques et la fiscalité ;
- ◆ la transition écologique et les transports ;
- ◆ la santé.

2. Mobiliser la donnée au service des politiques publiques

Le pôle science des données de l'IGF a été créé en février 2019 pour renforcer les missions dans leurs analyses quantitatives. En pratique, le pôle mobilise une vaste palette de méthodes (économétrie, apprentissage, visualisation, micro-simulation, évaluation de politique publique) sur des données d'une grande richesse, souvent confidentielles, afin de répondre à des questions concrètes de politiques publiques.

L'équipe, en croissance rapide, est actuellement composée de neuf agents (dont une responsable et son adjoint). Elle contribue à près de deux tiers des missions d'évaluation réalisées au Service. L'essentiel du travail du pôle est consacré à des missions pour lesquelles l'implication du data scientist est forte, y compris dans la conception des analyses quantitatives à conduire, en lien étroit avec les inspectrices et inspecteurs des finances.

3. Des compétences de data science de haut niveau et une rigueur d'analyse

Le poste proposé est d'une durée contractuelle de trois ans. Il permet à un(e) data scientist de développer à la fois ses compétences techniques, sa capacité à échanger avec des interlocuteurs de haut niveau et sa connaissance des politiques publiques :

- ◆ l'immersion dans une équipe de data scientists permet d'approfondir ses connaissances en programmation, en data science, en évaluation de politique publique – auprès de pairs et sous la responsabilité de profils plus seniors ;
- ◆ les échanges étroits avec les missions développent réactivité, autonomie, capacité à prendre du recul et à présenter de manière pédagogique les résultats de travaux complexes ;
- ◆ la maîtrise des données les plus pointues de la sphère publique est une compétence recherchée dans la fonction publique ;
- ◆ la diversité des sujets abordés offre enfin la possibilité de monter également en compétence en matière de politiques publiques.

4. Diversifier sa connaissance de l'administration et du monde professionnel

Au Service, **une centaine de personnes aux profils très divers**, issus de la haute administration, du secteur privé et du monde universitaire échangent au quotidien sur leurs travaux et tissent de forts liens professionnels et personnels.

Les missions permettent aux agents du Service de développer **une expertise sur un large spectre de politiques publiques et de secteurs**.

Enfin, des **rencontres** sont régulièrement organisées au Service autour de personnalités administratives, économiques ou scientifiques de premier plan.

QUELS PROFILS POUR REJOINDRE L'IGF EN TANT QUE DATA SCIENTIST ?

1. Les profils recherchés

Les candidats et candidates doivent disposer d'une **formation initiale d'excellence, de niveau minimum Master 2**, reçue dans une grande école et/ou une université.

Ils doivent démontrer de **très solides compétences en programmation (Python et packages adaptés ou R, Git)** acquises au cours d'une formation en **économie et évaluation des politiques publiques ou d'un parcours scientifique** (sciences de l'ingénieur, mathématiques appliquées, informatique, etc.). **Une première expérience professionnelle ayant permis d'approfondir ces compétences, acquise à travers des stages ou un premier emploi, sans constituer un prérequis, sera appréciée.**

Les formations initiales et les parcours démontrant un **intérêt pour les enjeux d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques** et de modernisation de l'État seront valorisés.

La diversité des missions menées dans un temps contraint et la variété des thématiques abordées supposent par ailleurs de disposer des **compétences professionnelles** suivantes : analyse et rédaction, travail en équipe, créativité, adaptation, autonomie, capacité à présenter des travaux techniques à des non-spécialistes.

2. Les conditions requises pour postuler

Le ou la *data scientist* rejoint le Service **pour une durée de trois ans**. La nature du contrat par lequel il est lié au Service dépend de sa situation administrative.

Peuvent notamment postuler à ces fonctions :

- ◆ les **étudiants achevant leur formation initiale** (niveau minimum requis : Master 2) ;
- ◆ les fonctionnaires **des corps de l'enseignement supérieur** (issus des Écoles normales supérieures, professeurs agrégés, etc.) ;
- ◆ les fonctionnaires **des grands corps techniques de l'État** ;
- ◆ les agents contractuels du **secteur public** et les salariés ou travailleurs indépendants **du secteur privé**.

L'IGF propose des **rémunérations attractives**.

QUELLE EST LA PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR LE RECRUTEMENT ?

4 postes sont ouverts à la sélection pour une prise de fonction effective à partir du 1^{er} septembre 2025. Les candidatures doivent être déposées le 18 avril 2025 au plus tard UNIQUEMENT sur [Choisir le service public](#).

Le processus de recrutement se déroule du 24 avril au 23 mai 2025. Il est organisé en quatre étapes de sélection.

Étape n° 1 – Sélection à partir de l'examen du curriculum vitae (CV) et de la lettre de motivation

Toute candidature sur Choisir le service public doit comprendre EXCLUSIVEMENT un CV et une lettre de motivation.

L'examen de ces deux documents, à soigner particulièrement, conduit le jury à inviter une partie des candidats et candidates à l'étape suivante du processus de recrutement.

Étape n° 2 – Sélection sur la base d'un exercice technique de mise en situation professionnelle

Une mise en situation professionnelle consiste à réaliser en temps contraint une analyse quantitative à partir d'une base de données. Le jury examine la qualité de la note (interprétation des résultats, pertinence des méthodes mises en œuvre, etc.) répondant au problème posé et celle du code ayant permis de traiter les questions (efficacité et lisibilité).

Cette mise en situation professionnelle devra être réalisée en 48h, à distance, entre le 24 avril et le 2 mai.

Sur la base des résultats obtenus à l'exercice technique de mise en situation, ainsi qu'après un nouvel examen de leur CV et de leur lettre de motivation, une partie des candidats et candidates sont invité(e)s à l'étape suivante du processus de recrutement. A ce stade, il leur sera demandé de nous adresser deux références professionnelles.

Étape n° 3 – Sélection orale sur la base d'un entretien de motivation

L'ensemble des candidats et candidates retenus par le jury à l'issue de la deuxième étape du processus participent à un entretien de motivation, sur la base du CV et de la lettre de motivation du candidat ou de la candidate.

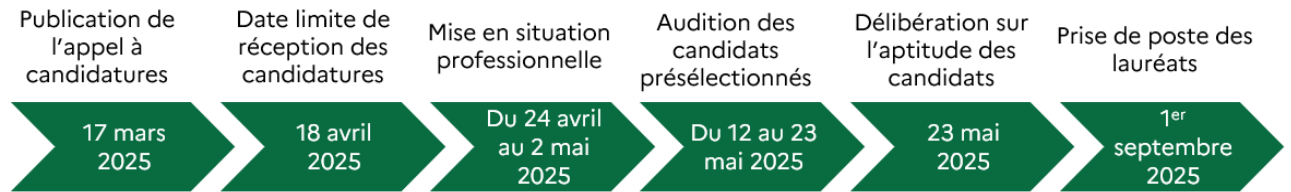
Cet entretien se déroule dans les locaux de l'IGF à Paris. Il est à prévoir la semaine du 12 au 16 mai.

Étape n° 4 – Entretien final

Les candidats et candidates retenus par le jury à l'issue de la troisième étape du processus de recrutement sont invités à un entretien final avec la cheffe du Service et son adjoint en charge des ressources humaines, permettant un bilan des réalisations et des motivations. Cet entretien, à prévoir entre le 19 et 23 mai, conclut la procédure de recrutement.

Rapport

CALENDRIER DU PROCESSUS DE SÉLECTION



CONTACTS

Pour toute information relative aux modalités de recrutement, les candidats et candidates peuvent contacter :

◆ Les interlocuteurs en charge du recrutement

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
M^{me} Sophie Maillard Responsable du pôle science des données	01 53 18 14 26	sophie.maillard@igf.finances.gouv.fr
M. Aymeric Floyrac Responsable adjoint du pôle science des données	01 53 18 38 05	aymeric.floyrac@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Sonia Leverd Directrice des Talents	01 53 18 96 79	recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr

◆ Des data scientists en poste au pôle science des données

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
M^{me} Katia Jodogne-del Litto	01 53 18 14 82	katia.jodogne-del-litto@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Agathe Rosenzweig	01 53 18 37 73	agathe.rosenzweig@igf.finances.gouv.fr
M. Olivier Pernet-Coudrier	01 53 18 15 58	olivier.pernet-coudrier@igf.finances.gouv.fr
M. Adrien Charlet	01 53 18 03 96	adrien.charlet@igf.finances.gouv.fr